

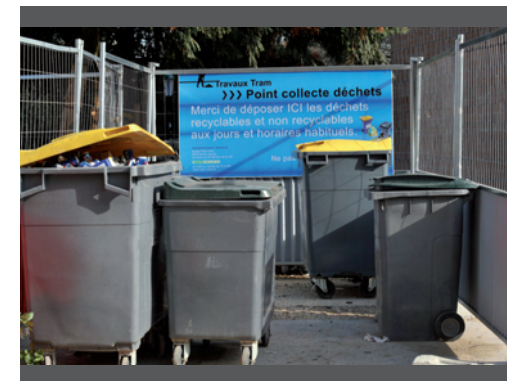
CIRCULATION À 30 Km/h

Respectons la vitesse autorisée. Dans une zone de travaux, le code de la route limite la circulation à 30 km/h.



POINTS COLLECTE DÉCHETS

Déposons nos sacs et nos containers aux endroits indiqués et respectons le stationnement aux abords des points de collecte.



CHEMINEMENTS PIÉTONS

Pour notre sécurité, suivons le cheminement fléché pour les piétons, même si ce n'est pas le chemin le plus court.



ACCÈS POMPIERS

Pour notre sécurité à tous, ne stationnons pas devant les accès pompiers afin de leur permettre de pénétrer dans l'enceinte du chantier.

BARRIÈRES DE CHANTIER

Une barrière déplacée, cela peut être une vie mise en danger. Respectons le balisage des zones de chantier.



STATIONNEMENT

Pour un trafic plus fluide, respectons les places de stationnement et de livraisons signalées par un marquage jaune au sol.



POUR NOTRE SÉCURITÉ À TOUS,
RESPECTONS LES PRINCIPES DE BASE

CHANTIER



Les compagnons construisent le tramway et participent à l'embellissement de notre ville. Respectons leur travail. Respectons-les.

Mobilité
Agglomération
Rémoise

MARS

8, rue Hincmar // 51056 Reims Cedex
Tél. +33 (0) 3 26 35 15 15 // Fax +33 (0) 3 26 35 15 16

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATION TRAVAUX

Espace Tram Info (près du grand Théâtre)
du lundi au samedi de 12h à 19h
www.mars-reims.fr
info@mars-reims.fr

 **N° Vert 0 800 10 87 26** de 7h à 20h
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Infos travaux 95.1
6h57 - 8h57 - 17h27

INFORMATION RÉSEAU BUS

Boutique TUR, 6 rue Chanzy - Reims
www.tur.fr
contact@tur.fr

 **N° Vert 0 800 003 038**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

STATIONNEMENT GRATUIT LIMITÉ

Pour mieux stationner pendant les travaux du tramway, le disque reprend du service Cours Langlet et Avenue de Laon. Il permet de stationner gratuitement 1h30 maximum. Il est disponible chez les commerçants des secteurs concernés.

*Pendant les travaux,
vos commerçants vous accueillent.*

Credit photos : Réve-Ville



TRAVAUX TRAM

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Mobilité
Agglomération
Rémoise

MARS

Mobilité
Agglomération
Rémoise

MARS